Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215600230-20251215-2025_99-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 DECEMBRE 2025

BREC'H – DEPARTEMENT DU MORBIHAN

DELIBERATION 2025/99 TARIFS MUNICIPAUX 2026

Conseillers municipaux en exercice : 27

Le conseil municipal, dûment convoqué par voie dématérialisée le 09 décembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, le lundi 15 décembre 2025 à 18H30, salle du conseil municipal, sous la présidence de Fabrice ROBELET, Maire.

Étaient présents : M. Fabrice ROBELET, Mme Chantal MAHIEUX, M. Stéphane LE BOULER, Mme Amélie FUSIL, M. Bernard RAUD, Mme Josiane LE NAVENEC, M. Erwan LE DIZEZ, Mme Morgane GUERLAIS, M. Yannick LE BRETON, Mme Marie-France BLONDEAU, Mme Marie-Annick MALÉCOT, Mme Michelle ROYER, M. Hervé LE ROUZIC, M. Jean-Pierre KERBART, M. Bertrand PERICHOT, Mme Régine NAYEL, Mme Maud BOURLIEUX-DANIEL, Mme Sabrina BOTHUA, Mme Édeline LE VIGOUROUX, M. Steven LE MOULLEC et M. Patrick LEFRANC

Était absent : François-Xavier OLIVIER

Étaient excusés : M. Michel MET (Pouvoir donné à Marie-France BLONDEAU), Mme Annie THOMAS (Pouvoir donné à Josiane LE NAVENEC), M. Stéphane COUDERC (Pouvoir donné à Hervé LE ROUZIC), Mme Géraldine SÉLO (Pouvoir donné à Chantal MAHIEUX) et Mme France BIRCH (Pouvoir donné à Amélie FUSIL)

Secrétaire de séance : Mme Morgane GUERLAIS

Rapporteur : Stéphane LE BOULER

Le Conseil Municipal est invité à voter les tarifs applicables à compter du 1er janvier 2026.

Pour rappel, les tarifs des services de restauration scolaire, services périscolaires et extrascolaires sont votés en année scolaire depuis 2017. Ces derniers ont été arrêtés par la délibération n°2025/55 du 30 juin 2025 pour l'année scolaire en cours.

S'agissant des tarifs des autres services, peu de changements sont proposés pour l'année 2026. Les modifications consistent principalement à encadrer la mise en location de la salle Kreisker et à préciser quelques éléments mineurs (définition de la demi-journée de location, actualisation du tarif du repas livré au multiaccueil).

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215600230-20251215-2025_99-DE

Vu l'avis favorable de la commission Finances- Budget – Administration générale en date du 8 décembre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **FIXE comme suit les tarifs communaux applicables à compter du 1er janvier 2026 :**

	TARIFS 2026
LOCATION DE SALLES	
Résidents, organismes professionnels publics et privés brechois	
Salle annexe mairie*	
½ journée (8h-13h ou 13h-18h ou 18h-23h)	105.00 €
Journée	210.00 €
* Gratuité pour les associations brechoises sauf activités payantes exceptionnelles, dans ce cas tarif de 17€ / heure	
Salle Kreisker*	
½ journée (8h-13h ou 13h-18h ou 18h-23h)	150.00 €
Journée	300.00 €
Matériel de régie lumière	100.00 € forfait jour
* Pour les associations : une mise à disposition gratuite par année scolaire – Pas de mise à disposition aux particuliers	
Associations, organismes professionnels publics et privés non brechois	
Salle annexe mairie	
½ journée (8h-13h ou 13h-18h ou 18h-23h)	210.00 €
Journée	420.00 €
Salle Kreisker*	
½ journée (8h-13h ou 13h-18h ou 18h-23h)	300.00 €
Journée	600.00 €
Matériel de régie lumière	100.00 € forfait jour
* Pas de mise à disposition aux particuliers	
Salle de sport*	
Grande salle, vestiaires et club house	17.00 € / heure
Salle de danse, vestiaires et club house	17.00 € / heure
Grande salle, salle de danse, vestiaires et club house	23.00 € / heure

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215600230-20251215-2025_99-DE

Terrains de foot*	
Terrain synthétique, vestiaires et salle de réunion	17.00 € / heure
Terrain enherbé, vestiaires et salle de réunion	23.00 € / heure
Terrain synthétique, terrain enherbé, vestiaires et salle de réunion	35.00 € / heure
Espace de glisse*	
Convention obligatoire pour les associations qui pratiquent sur l'espace de glisse, avec accès aux vestiaires, toilettes et à l'espace de glisse	17.00 € / heure
* Tarifs applicables aux associations non brechoises et dont la discipline est déjà existante sur la commune - Gratuité pour les associations brechoises sauf activités payantes exceptionnelles, dans ce cas tarif de 17€ / heure	
Tout occupant	
Caution Salle Kreisker	900.00€
Caution autres salles	520.00 €
Caution ménage	155.00 €
Perte de badge	11.00 €
PHOTOCOPIES	
A4	0.30 €
A3	0.50 €
Reproduction de documents administratifs A4	0.18 €
CIMETIERES	
Concessions	
Concession simple 15 ans	215.00 €
Concession simple 30 ans - Concession double 15 ans	430.00 €
Concession double 30 ans	860.00 €
Occupation du caveau municipal / semaine	22.00 €
Columbarium	
Concession 15 ans	600.00 €
Concession 30 ans	900.00 €
Plaque à graver (à compter de la 2ème)	65.00 €
Cavurnes	
Concession 15 ans	400.00 €
Concession 30 ans	800.00 €
Plaque à graver (à compter de la 2ème)	65.00 €
Jardin du Souvenir	
Plaque à graver	35.00 €
MEDIATHEQUE	
Adhésion annuelle	
Famille	15.00 €
Individuel - Adulte + 18 ans	10.00 €

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215600230-20251215-2025_99-DE

Jeune – 18 ans et étudiant	Gratuit
Personne extérieure aux communes membres du réseau*	20.00 €
* Les abonnées des communes non signataires de la convention de service commun se verront appliquer le tarif extérieur au réseau.	
Non restitution d'ouvrages ou détérioration (DVD, CD, livre, jeu)	Remplacement ou remboursement de la valeur du document emprunté
DROITS DE PLACE DU MARCHE	
Abonné : tarif/mètre linéaire/trimestre	4.00 €
Passager : Tarif/mètre linéaire/ jour	3.00 €
Branchement électrique/jour	2.00 €
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES COMMERCANTS	
Occupation annuelle par mètre carré	25.00 €
PUBLICITE - INSERTION	
¼ page	100.00 €
½ page	200.00 €
Page entière	400.00 €

ANIMAUX ERRANTS	
Taxe de mise en fourrière	21.00€
Première récidive	32.00€
Deuxième récidive	55.00€
Troisième récidive	110.00€
Taxe de gardiennage / animal /jour	10.00€
Identification par tatouage transpondeur (chiens et chats) dont les propriétaires ont été identifiés	42.40 € (tarif vétérinaire)
FACTURATION AU DELEGATAIRE ASSURANT LA GESTION DU MULTIACCUEIL	
Forfait repas et goûter	3.75 €
INTERVENTIONS DES SERVICES TECHNIQUES	
Agent technique	30.00 €
Véhicule - 3,5T	15.00 €
Tractopelle avec chauffeur	59.00 €
Poids lourd	40.00 €
Autres engins	14.00 €

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215600230-20251215-2025_99-DE

26 pour ; 0 abstention ; 0 contre

Pour extrait certifié conforme,
Brec'h, le 17 décembre 2025
Le Maire,
Fabrice ROBELET